



LA RESCOUSSE HUMANITAIRE

Restaurer la dignité humaine

2026

PRÉSENTATION INSTITUTIONNELLE



TABLE DE MATIÈRES

REMERCIEMENTS

PRÉFACE

MOT DU PRÉSIDENT

I INTRODUCTION GÉNÉRALE

1. Vision
2. Mission

II OBJECTIFS STRATÉGIQUES

1. Approche méthodologique
2. Positionnement institutionnel
3. Procédure d'adhésion

III PROGRAMME DE FORMATION

IV GOUVERNANCE : BUREAU EXÉCUTIF

V PLAN D'ACTION TRIENNAL (2026–2028)

1. Dispositif de mise en œuvre

VI PARTENARIATS ET COOPÉRATION INTERNATIONALE

1. Principaux partenaires cibles
2. Principes de coopération

VII FINANCEMENT ET TRANSPARENCE

1. Transparence et de redevabilité

VIII DISPOSITIF DE GESTION DES RISQUES

1. Politique de protection

IX COMMUNICATION ET VISIBILITÉ

CONCLUSION



www.lareshu.org
info@lareshu.org
Contact@lareshu.org

+235 60 00 53 87
+235 90 00 53 87



REMERCIEMENTS

La Rescousse Humanitaire (**LARESHU**) exprime sa haute considération et sa reconnaissance au Gouvernement de **la République du Tchad** pour la confiance institutionnelle accordée à travers la signature de l'acte officiel autorisant son fonctionnement.

Cet acte constitue un fondement juridique essentiel et témoigne de l'attachement des pouvoirs publics à la promotion d'un espace civique responsable et conforme aux dispositions légales en vigueur. **LARESHU** réaffirme son engagement à exercer ses activités dans le respect des lois et règlements de la République, ainsi que des orientations nationales en matière de paix, de cohésion sociale et de développement durable.

L'organisation adresse également ses remerciements aux personnalités et acteurs institutionnels ayant soutenu cette vision fondée sur la restauration de la dignité humaine à travers des programmes durables. Cette confiance renforce la responsabilité de **LARESHU** dans la mise en œuvre rigoureuse et transparente de ses interventions.

La Rescousse Humanitaire exprime sa gratitude aux partenaires institutionnels, aux agences du Système des Nations Unies, aux organisations internationales, aux autorités administratives et territoriales, aux organisations de la société civile ainsi qu'aux acteurs communautaires engagés pour la promotion de la paix, la protection des droits humains et le développement durable.

S'inscrivant dans une logique de complémentarité stratégique, **LARESHU** réaffirme sa disponibilité à coopérer avec les institutions nationales, régionales et internationales, dans le respect des principes de coordination, de redevabilité, de transparence et d'efficacité, afin de contribuer à l'édification d'une société pacifique, inclusive et résiliente.

PRÉFACE

Dans un contexte international marqué par la multiplication des crises humanitaires, des tensions communautaires, des déplacements forcés et des effets du changement climatique, la mise en place de mécanismes locaux efficaces de prévention, de médiation et de réponse humanitaire constitue une priorité stratégique. Cette réalité appelle à une mobilisation coordonnée des États, des organisations internationales et de la société civile, autour d'approches intégrées alignées sur les cadres nationaux et internationaux.

C'est dans cette dynamique que La Rescousse Humanitaire (LARESHU) a été créée. Organisation apolitique à but non lucratif, elle se positionne comme un acteur national engagé dans la promotion d'une paix durable fondée sur la dignité humaine, la justice sociale, l'inclusion et le développement durable. Son action repose sur une approche globale articulant aide humanitaire, renforcement institutionnel, gouvernance responsable et autonomisation des communautés, en cohérence avec les politiques publiques et les engagements internationaux du Tchad.

Au-delà des interventions d'urgence, LARESHU privilégie une approche structurelle centrée sur le développement des capacités humaines. Elle intègre des programmes de formation dans des domaines clés tels que la médiation pour la paix, la gestion des ressources humaines, l'éducation à la citoyenneté et le développement communautaire, afin de renforcer les compétences des acteurs publics et communautaires et favoriser une gestion durable des crises.

À travers ses actions, LARESHU contribue aux priorités nationales de développement tout en s'inscrivant dans les objectifs globaux de paix et de développement durable. Elle agit selon des principes de coordination, de transparence, de redevabilité et de partenariat, en conformité avec les standards internationaux.

Enfin, l'organisation réaffirme sa volonté de collaborer avec l'ensemble des parties prenantes : Institutions nationales, organisations internationales et partenaires techniques pour construire une société pacifique, inclusive et résiliente, fondée sur la dignité humaine et une responsabilité partagée.



Au service de l'intérêt général et profondément attaché aux valeurs de solidarité, de dignité humaine et de responsabilité collective, j'ai l'honneur de porter la vision de La Rescousse Humanitaire (LARESHU), une organisation engagée à répondre aux défis sociaux et humanitaires avec rigueur, innovation et humanité.

Fort de mon parcours au sein de l'administration publique et de la diplomatie internationale, notamment dans les domaines de la coopération multilatérale, de la gouvernance mondiale et de la santé publique, j'ai acquis la

MOT DU PRÉSIDENT

“

Nous croyons que chaque être humain mérite respect, considération et opportunité. Restaurer la dignité, c'est redonner une voix à ceux qu'on n'entend plus, offrir des perspectives à ceux qui doutent, et construire des solutions durables pour les communautés vulnérables. ”

Dr DJANGBEYE GUELANGAR Evariste

conviction que les réponses aux crises contemporaines doivent être à la fois concertées, inclusives et durables. L'expérience acquise au sein du système des Nations Unies, en particulier dans le cadre des initiatives liées à la santé mondiale, a renforcé ma détermination à promouvoir des actions coordonnées au service des populations les plus vulnérables.

À travers LARESHU, nous avons fait le choix d'une approche fondée sur la diplomatie humanitaire, la médiation sociale et le renforcement de la cohésion nationale. Notre ambition est de bâtir des passerelles solides entre les institutions publiques, les partenaires techniques et financiers, les organisations internationales et les communautés, afin de garantir des interventions efficaces, alignées sur les priorités nationales et porteuses d'impact durable.

Notre engagement repose sur des principes essentiels : transparence, responsabilité, respect des engagements et service à l'intérêt général. Ces valeurs guident chacune de nos actions et renforcent la crédibilité de notre organisation auprès de l'ensemble de nos partenaires.

Ensemble, nous avons la responsabilité d'agir, d'innover et de construire des solutions durables pour un avenir plus solidaire et plus résilient.

Parcours

Dr DJANGBEYE GUELINGAR Evariste est Énarque de formation, option Diplomatie, et fonctionnaire des Affaires étrangères. Diplomate de carrière, il occupe actuellement les fonctions de Secrétaire Général du Ministère des Affaires étrangères de la République du Tchad.

Fort d'une expérience significative au sein de l'administration centrale et dans les instances internationales, il a exercé des responsabilités stratégiques dans les domaines de la coopération multilatérale, de la négociation diplomatique et du suivi des engagements internationaux. Son parcours l'a conduit à servir à la Mission permanente de la République du Tchad à Genève, où il a assumé les fonctions de Conseiller juridique et de point focal auprès de plusieurs mécanismes du Système des Nations Unies, notamment auprès de l'Organisation mondiale de la Santé.

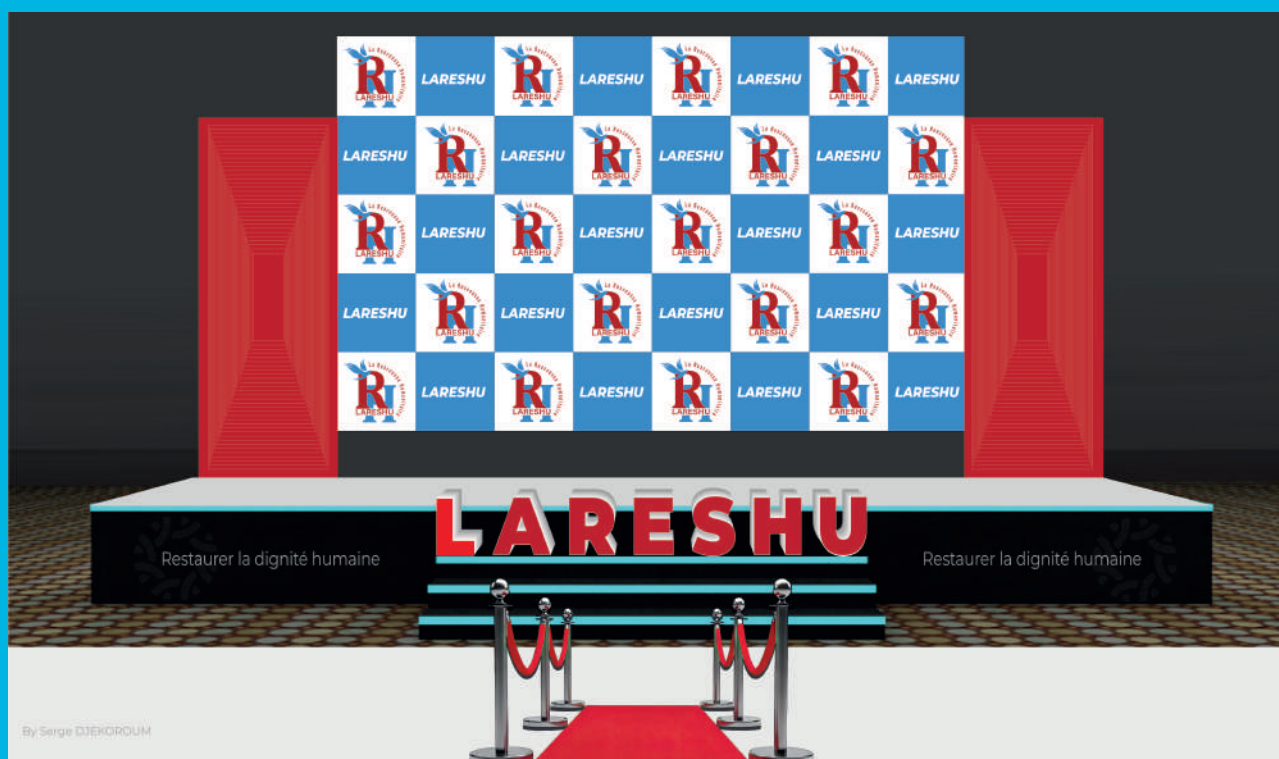
Dans le cadre de ses responsabilités diplomatiques, il a coordonné et conduit les travaux relatifs à l'adoption d'une résolution sur l'éradication du ver de Guinée au sein des instances compétentes de l'Organisation mondiale de la Santé, contribuant ainsi aux efforts internationaux de santé publique. Cette implication témoigne de son expertise en diplomatie sanitaire, en gouvernance mondiale et en négociation multilatérale.

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Créée le **29 mars 2024** à N'Djamena et officiellement autorisée par les autorités compétentes de la République du Tchad (**Folio N° 10696** du 16 février 2026), **LARESHU** est une association apolitique à but non lucratif régie par la législation nationale en vigueur.

Domaines d'intervention :

- ■ Promotion de la paix
- ■ Défense et protection des droits humains
- ■ Éducation à la citoyenneté
- ■ Prévention et gestion des crises humanitaires



VISION

LARESHU s'inscrit dans une approche stratégique et normative visant à restaurer et à promouvoir la dignité humaine à travers la garantie effective de l'accès aux droits et libertés fondamentales, conformément aux engagements nationaux et aux instruments juridiques internationaux relatifs aux droits humains.

Elle repose sur la conviction que la stabilité durable d'un État et la résilience des communautés ne peuvent être consolidées sans une paix globale, entendue non seulement comme l'absence de conflit, mais comme la présence de conditions structurelles favorables à la justice, à l'équité et à la cohésion sociale.

Dans cette perspective, **LARESHU** adopte une conception holistique et inclusive de la paix, intégrant les dimensions humanitaire, sociale, institutionnelle et environnementale du développement.

Cette vision s'articule autour de trois piliers fondamentaux :

1

La justice sociale

LARESHU œuvre pour un environnement juste et inclusif, assurant l'égalité des chances, la protection des groupes vulnérables et le respect des droits fondamentaux, considérant la justice sociale comme un levier clé pour prévenir les tensions et renforcer la confiance entre citoyens et institutions.

2

L'inclusion communautaire

LARESHU favorise la participation active des communautés aux décisions et initiatives locales, renforçant la cohésion sociale, le vivre-ensemble et l'appropriation durable des actions entreprises.

3

Le développement équilibré

LARESHU soutient un développement harmonieux intégrant les dimensions économique, sociale et environnementale, afin de répondre aux besoins présents tout en préservant les ressources pour les générations futures.

MISSION

La mission de **LARESHU** consiste à contribuer, de manière structurée et complémentaire aux politiques publiques, à la consolidation de la paix, à la protection des populations vulnérables et au renforcement de la résilience communautaire, dans le respect des cadres juridiques nationaux et des engagements internationaux de la République du Tchad.

Dans l'exercice de son mandat associatif, LARESHU poursuit une mission articulée autour des axes stratégiques suivants :

1

Prévention des conflits et promotion de la médiation sociale

LARESHU détecte les tensions, instaure le dialogue local et forme des médiateurs pour résoudre pacifiquement les conflits et renforcer la cohésion sociale.

2

Assistance humanitaire aux populations vulnérables

LARESHU aide les populations vulnérables en répondant à leurs besoins essentiels, en restaurant leur dignité et en renforçant leur résilience, selon les principes humanitaires.

3

Renforcement des capacités communautaires et institutionnelles

LARESHU forme et accompagne les acteurs locaux et communautaires pour promouvoir une gouvernance responsable et favoriser leur autonomisation dans le développement.

4

Appui aux politiques publiques par des études prospectives

Nous soutenons les populations vulnérables en répondant à leurs besoins essentiels, en restaurant leur dignité et en renforçant leur résilience, selon les principes humanitaires.

5

Promotion de la culture de la paix et de la citoyenneté

LARESHU promeut les valeurs civiques, la tolérance et la responsabilité collective pour instaurer durablement une culture de paix fondée sur le dialogue et le respect du droit.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

Conformément à ses statuts et en cohérence avec les priorités nationales de développement ainsi que les engagements internationaux relatifs à la paix, aux droits humains et au développement durable, **LARESHU** poursuit des objectifs stratégiques structurés autour d'une approche intégrée et complémentaire.

Ces objectifs visent à répondre aux défis humanitaires et sociaux contemporains tout en contribuant au renforcement institutionnel et à la résilience communautaire.

1. Identification et réponse aux besoins humanitaires urgents

LARESHU s'engage à mettre en place des mécanismes d'évaluation rapide des besoins afin d'identifier, de manière objective et coordonnée, les situations d'urgence affectant les populations vulnérables.

Elle intervient dans le respect des principes humanitaires universellement reconnus et en coordination avec les autorités compétentes et les partenaires concernés.

2. Assistance et premiers secours en cas de catastrophes

Elle développe des capacités opérationnelles destinées à apporter une assistance immédiate lors de catastrophes naturelles, crises humanitaires ou situations d'urgence, contribuant ainsi à la protection des vies humaines et à la restauration rapide des conditions minimales de dignité.

3. Promotion de la sécurité alimentaire

LARESHU appuie des initiatives communautaires visant à renforcer la résilience des ménages face à l'insécurité alimentaire, notamment par des actions de sensibilisation, de formation et de soutien aux activités génératrices de revenus, en cohérence avec les politiques nationales en matière de sécurité alimentaire et de développement rural.

4. Promotion de la tolérance et du vivre-ensemble

Convaincue que la cohésion sociale constitue un pilier essentiel de la stabilité, LARESHU met en œuvre des programmes favorisant le dialogue intercommunautaire, la prévention des tensions sociales et la promotion des valeurs de tolérance, de respect mutuel et d'inclusion.

5. Conduite d'actions de plaidoyer institutionnel

LARESHU mène des initiatives de plaidoyer constructif auprès des institutions publiques et des partenaires concernés afin de promouvoir l'adoption et la mise en œuvre de politiques favorables à la protection des droits humains, à la paix durable et au développement inclusif.

6. Formation à la culture de la paix

L'organisation accorde une importance particulière à l'éducation et à la sensibilisation des jeunes et des leaders communautaires aux principes de la non-violence, du dialogue et de la responsabilité civique, contribuant ainsi à l'ancrage d'une culture de paix durable.

7. Promotion de la santé, de l'éducation et de l'autonomisation

LARESHU soutient des initiatives visant à améliorer l'accès aux services sociaux de base, à promouvoir l'éducation inclusive et à renforcer l'autonomisation des femmes et des jeunes, considérés comme des acteurs essentiels du développement.

8. Contribution à la protection de l'environnement

Reconnaissant l'impact des enjeux environnementaux sur la stabilité sociale et économique, LARESHU encourage des actions de sensibilisation et des programmes communautaires en faveur de la protection des ressources naturelles et du développement durable.



APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

Dans la mise en œuvre de ses interventions, **LARESHU** adopte une approche méthodologique structurée, conforme aux standards nationaux et internationaux en matière de gouvernance associative, d'action humanitaire et de développement durable.

1. Concertation avec les autorités.

LARESHU dialogue en permanence avec les autorités administratives et territoriales pour garantir la conformité réglementaire et l'articulation de ses interventions avec les politiques publiques existantes.

Cette concertation préalable et continue permet d'assurer la conformité réglementaire des interventions, leur articulation avec les politiques publiques en vigueur et leur complémentarité avec les initiatives institutionnelles existantes.

2. Coordination avec les partenaires techniques et financiers

L'organisation collabore étroitement avec les partenaires techniques et financiers, les agences du Système des Nations Unies, les organisations internationales et la société civile, en partageant l'information et en planifiant conjointement pour maximiser l'impact et éviter les duplications.

3. Approche participative communautaire

LARESHU implique activement les communautés dans l'identification des besoins, la conception et le suivi des projets, renforçant l'appropriation locale et la durabilité des résultats.

4. Renforcement des capacités

Par la formation, l'accompagnement technique et le mentorat, l'organisation professionnalise les acteurs locaux, consolide la gouvernance communautaire et renforce les capacités institutionnelles.

5. Suivi-évaluation axé sur les résultats

LARESHU utilise des mécanismes rigoureux de planification et d'évaluation basés sur des indicateurs mesurables, permettant de mesurer l'efficacité et l'impact des interventions tout en favorisant l'apprentissage et l'amélioration continue.

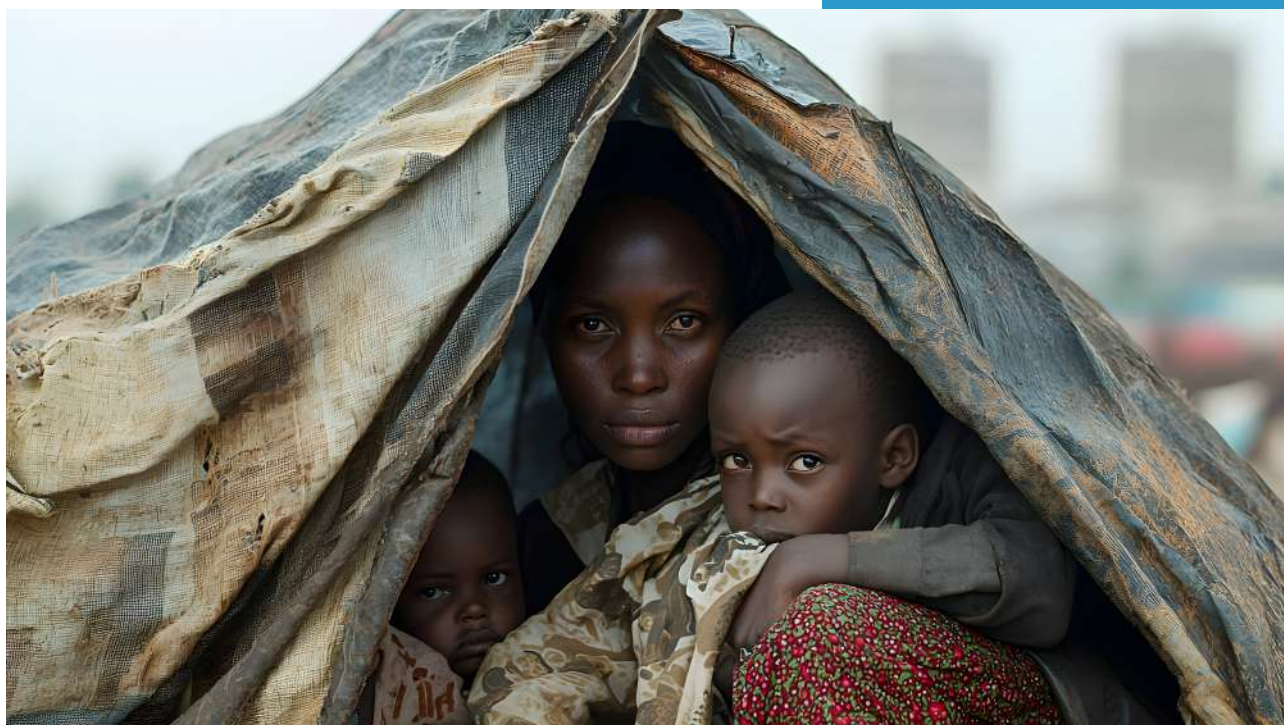
6. Transparence financière et redevabilité

La gestion des ressources respecte les principes de transparence, traçabilité et bonne gouvernance, avec des rapports financiers réguliers et des contrôles appropriés pour garantir une utilisation responsable des fonds.

POSITIONNEMENT INSTITUTIONNEL



LARESHU se positionne comme une organisation nationale structurée, opérant à l'interface des dynamiques communautaires et des cadres institutionnels, avec pour objectif de renforcer la complémentarité entre initiatives locales, politiques publiques et engagements internationaux, dans le respect des principes de légalité, de neutralité et de redevabilité.



1**INTERFACE ENTRE
COMMUNAUTÉS ET INSTITUTIONS**

LARESHU joue un rôle de passerelle entre communautés locales et institutions publiques, facilitant le dialogue, la consultation et la médiation. Cette approche favorise la remontée des préoccupations communautaires, la compréhension des politiques publiques et la consolidation de la confiance et de la participation citoyenne.

2**ENGAGEMENT EN FAVEUR DE
LA DIPLOMATIE HUMANITAIRE**

Elle promeut le respect des principes humanitaires et des droits fondamentaux à travers le dialogue institutionnel, le plaidoyer constructif et la coopération multilatérale.

3**APPROCHE INTÉGRÉE
HUMANITAIRE - ÉDUCATIVE
- INSTITUTIONNELLE**

LARESHU combine interventions humanitaires, renforcement des capacités par la formation et l'éducation civique, et appui institutionnel avec analyses stratégiques. Cette approche globale agit à la fois sur les causes immédiates et structurelles des vulnérabilités, en conjuguant assistance, autonomisation et consolidation institutionnelle.

4**FONCTION D'OBSERVATOIRE
DES DROITS HUMAINS**

Assurer une veille et une analyse sur la promotion et la protection des droits humains, documenter les problématiques, formuler des recommandations et contribuer au dialogue institutionnel sur la gouvernance et la cohésion sociale.

PROCÉDURE D'ADHÉSION

La LARESHU a mis en place une procédure d'adhésion transparente et conforme aux principes de bonne gouvernance associative. L'adhésion implique un engagement volontaire à soutenir la vision, la mission et les objectifs stratégiques de l'organisation.

1. Conditions d'éligibilité

Peut devenir membre toute personne physique ou morale qui :

- Souscrit aux objectifs statutaires et orientations stratégiques ;
- Respecte les principes de paix, solidarité, neutralité et responsabilité ;
- Se conforme aux statuts, au règlement intérieur et aux décisions des organes dirigeants ;
- Acquiesce les obligations administratives et financières prévues.

2. Procédure formelle

La demande se fait par dépôt d'un dossier comprenant une fiche d'adhésion et les pièces requises. Chaque candidature est examinée pour garantir sa cohérence avec les valeurs de LARESHU.

3. Validation institutionnelle

Le Bureau exécutif valide l'adhésion selon des critères objectifs, afin de préserver l'intégrité, la crédibilité et la cohérence stratégique de l'organisation.

4. Engagement des membres

Les membres contribuent activement aux objectifs de LARESHU, promeuvent son image et respectent les principes de redevabilité et d'éthique.





Rejoignez-nous !
www.lareshu.org



PROGRAMME DE FORMATION

LARESHU accorde une priorité stratégique au renforcement des capacités institutionnelles et communautaires à travers des formations certifiantes adaptées au contexte national et régional.

FORMATION 1 : GESTION DES RESSOURCES HUMAINES (GRH)

Objectif : Professionnaliser la gestion administrative des organisations.

Contenu :

- Planification stratégique des effectifs
- Gestion prévisionnelle des compétences
- Leadership et management éthique
- Gouvernance associative

Public cible : Administrations publiques, ONG, collectivités.

FORMATION 2 : MÉDIATION POUR LA PAIX (MP)

Objectif : Former des médiateurs communautaires qualifiés.

Modules :

- Analyse des conflits
- Techniques de négociation
- Dialogue intercommunautaire
- Diplomatie préventive

FORMATION 3 : ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ (EC)

Objectif : Former des médiateurs communautaires qualifiés.

Modules :

- Analyse des conflits
- Techniques de négociation
- Dialogue intercommunautaire
- Diplomatie préventive

FORMATION 4 : DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE ET ACTION HUMANITAIRE (DCAH)

Objectif : Former des médiateurs communautaires qualifiés.

Modules :

- Analyse des conflits
- Techniques de négociation
- Dialogue intercommunautaire
- Diplomatie préventive

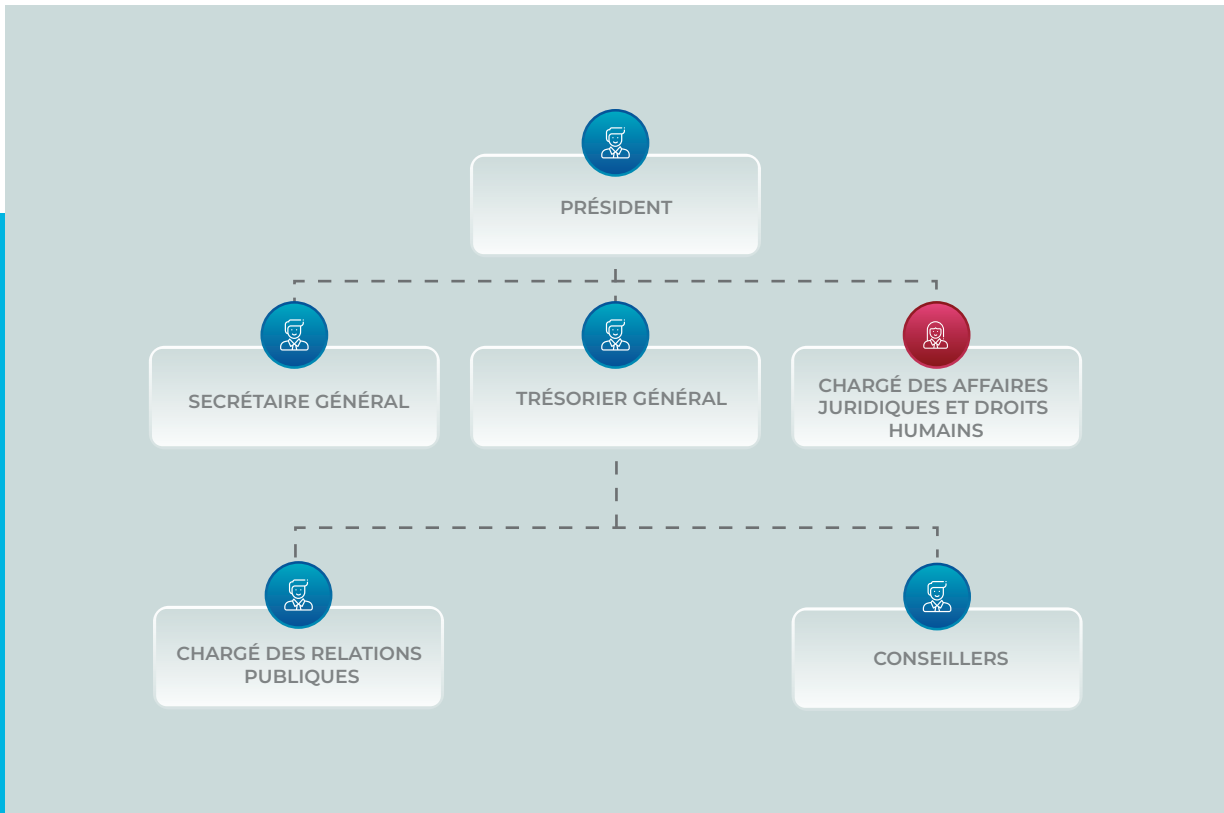
FORMATION 5 : NUTRITION STRATÉGIQUE ET AUTONOMIE ALIMENTAIRE POUR UN DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE DURABLE

Former des acteurs capables de comprendre, optimiser leur alimentation et promouvoir une nutrition saine au service du bien-être



GOUVERNANCE : BUREAU EXÉCUTIF

L'organe Exécutif pour un mandat de quatre(4) renouvelable une fois est Composé De :



PRINCIPES : REDEVABILITÉ – TRANSPARENCE – COLLÉGIALITÉ.

PLAN D'ACTION TRIENNAL (2026–2028)

Le Plan d'action triennal 2026–2028 constitue le cadre opérationnel de mise en œuvre de notre vision stratégique.

Élaboré en cohérence avec les priorités nationales de développement et les engagements internationaux en matière de paix, de protection sociale et de développement durable, ce plan vise à structurer les interventions de l'organisation autour d'axes programmatiques intégrés, mesurables et orientés vers l'impact.

AXE 1 : PAIX ET COHÉSION SOCIALE

Objectif stratégique : Consolider la stabilité sociale par le renforcement des mécanismes locaux de prévention et de gestion pacifique des conflits.

Actions prioritaires :

- Formation certifiante de 200 médiateurs communautaires répartis sur l'ensemble du territoire national ;
- Organisation de forums régionaux de dialogue intercommunautaire visant à favoriser la concertation, la prévention des tensions et la promotion du vivre-ensemble.

Impact attendu :

Renforcement des capacités locales de médiation, réduction des tensions sociales et consolidation de la cohésion nationale.

AXE 2 : PROTECTION SOCIALE ET GENRE

Objectif stratégique : Promouvoir l'inclusion sociale et l'égalité des chances, en particulier en faveur des filles et des femmes.

Actions prioritaires :

- Mise en œuvre d'un programme de soutien à la scolarisation de 1 000 jeunes filles, incluant accompagnement pédagogique et appui matériel ;
- Organisation de campagnes nationales de sensibilisation et de prévention contre les violences basées sur le genre, en partenariat avec les autorités compétentes et les acteurs spécialisés.

Impact attendu :

Amélioration de l'accès à l'éducation des filles, renforcement de la protection des droits des femmes et contribution à l'égalité de genre.

AXE 3 : ACCÈS À L'EAU POTABLE

Objectif stratégique : Contribuer à l'amélioration des conditions de vie et de santé des populations rurales et périurbaines.

Actions prioritaires :

- Identification de 100 localités prioritaires sur la base de critères objectifs de vulnérabilité ;
- Réalisation de deux forages par site, soit un total de 200 forages d'eau potable sur la période triennale.

Impact attendu :

Réduction des maladies hydriques, amélioration de la santé communautaire et renforcement de la résilience des populations face aux défis climatiques.

AXE 4 : RENFORCEMENT INSTITUTIONNEL

Objectif stratégique : Consolider la gouvernance interne et accroître la capacité opérationnelle de l'organisation.

Actions prioritaires :

- Déploiement progressif de représentations régionales afin d'assurer une couverture territoriale élargie ;
- Digitalisation des outils de gestion administrative, financière et programmatique ;
- Mise en place de mécanismes renforcés de suivi-évaluation et d'audit interne.

Impact attendu :

Amélioration de la performance organisationnelle, renforcement de la transparence et crédibilité accrue auprès des partenaires.

AXE 5 : SENSIBILISATION À LA PAIX ET À LA COHÉSION PACIFIQUE

Objectif stratégique : Ancrer durablement la culture de la paix au sein des communautés.

Actions prioritaires :

- Organisation de conférences thématiques sur la paix et la citoyenneté ;
- Déploiement de caravanes de paix dans les 23 provinces du Tchad Tchad, en collaboration avec les autorités locales et les leaders communautaires.

Impact attendu : Diffusion élargie des messages de tolérance, de non-violence et de responsabilité civique à l'échelle nationale.

AXE 6 : ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Objectif stratégique : Contribuer à la protection de l'écosystème et à la promotion d'un développement respectueux de l'environnement.

Actions prioritaires :

- Sensibilisation à la protection des ressources naturelles et des arbres ;
- Programmes de reboisement communautaire dans les zones vulnérables ;
- Études stratégiques pour appuyer les politiques environnementales.

Impact attendu : Renforcement de la conscience écologique et de la

AXE 7 : NUTRITION & SANTÉ AU TCHAD

1. Contexte & besoin de différenciation

Au Tchad, la nutrition-santé reste centrée sur la malnutrition infantile, tandis que prévention des maladies chroniques, formation du personnel et éducation des jeunes restent limitées. LARESHU propose une approche axée sur la prévention, le renforcement du système et la valorisation des ressources locales.

2. Vision & proposition de valeur

Vision : bâtir une société résiliente fondée sur la dignité, la prévention et la santé communautaire.

Valeur : une ONG qui dépasse l'urgence en construisant un écosystème durable (compétences, éducation, production locale et services).

3. Les 5 piliers stratégiques (programmes phares)

s : Prévention des maladies chroniques: cliniques mobiles de dépistage et counseling, protocoles locaux de prévention, suivi communautaire.

Pilier 2 : Renforcement du personnel de santé : Académie de prévention nutritionnelle, éducation thérapeutique et formations certifiantes pour médecins et infirmiers.

Pilier 3 : Éducation nutritionnelle (secondaire & universités) : clubs santé, ateliers trimestriels, campagnes "campus/écoles en santé", kits pédagogiques.

Pilier 4 : Valorisation des produits locaux & entrepreneuriat: jardins éducatifs et restaurants pédagogiques près des écoles/campus.

Pilier 5: Résilience des structures sanitaires rurales: Réhabilitation légère et solaire (maternités, vaccination, chaîne du froid) avec maintenance locale formée.

DISPOSITIF DE MISE EN ŒUVRE

La mise en œuvre du Plan d'action triennal 2026–2028 reposera sur :

- Une planification annuelle détaillée assortie d'indicateurs de performance ;
- Une coordination étroite avec les autorités administratives et les partenaires techniques et financiers ;
- Un mécanisme de suivi-évaluation basé sur les résultats ;
- Des audits périodiques garantissant la transparence et la redevabilité.

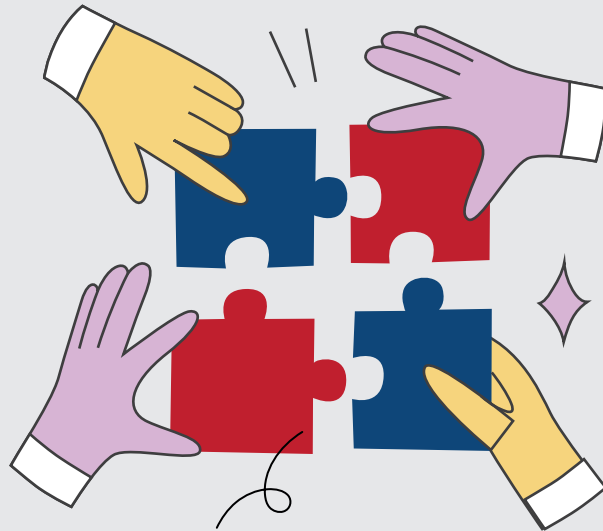
À travers ce Plan d'action triennal, LARESHU réaffirme sa volonté d'agir comme un partenaire institutionnel crédible, structuré et aligné sur les priorités nationales et internationales, en vue de contribuer à la consolidation d'une société pacifique, inclusive et durable.

PARTENARIATS ET COOPÉRATION INTERNATIONALE

LARESHU reconnaît que la réalisation de sa vision stratégique et de ses objectifs programmatiques nécessite un engagement concerté avec l'ensemble des acteurs institutionnels, nationaux et internationaux. À ce titre, LARESHU se positionne comme un partenaire crédible, structuré et orienté vers la synergie d'action.

Objectifs Des Partenariats

- Renforcer l'efficacité des interventions humanitaires et de développement ;
- Assurer la complémentarité et l'harmonisation avec les politiques nationales et régionales ;
- Partager les bonnes pratiques, les expertises et les données stratégiques ;
- Soutenir la mise en œuvre des programmes de paix, de protection sociale, de développement durable et de renforcement institutionnel.



PRINCIPAUX PARTENAIRES CIBLES

LARESHU ambitionne de développer et de consolider des partenariats avec :

- Les agences du Système des Nations Unies, notamment dans les domaines de la protection des droits humains, de l'éducation, de la sécurité alimentaire et de la santé publique ;
- Les institutions régionales africaines, afin de favoriser l'échange d'expériences, la médiation et la prévention des conflits ;
- Les organisations internationales œuvrant dans les domaines humanitaire, social et environnemental ;
- Les représentations diplomatiques accréditées au Tchad, pour promouvoir la coopération bilatérale et multilatérale ;
- Les organisations et associations nationales, notamment celles partageant les valeurs de paix, de solidarité et de citoyenneté ;
- Les écoles, universités et centres de formation, pour le développement de programmes éducatifs et de renforcement de capacités ;
- Les coopératives locales et associations communautaires, en vue d'encourager le développement économique et social endogène ;
- Les partenaires techniques et financiers, pour la mobilisation des ressources et la mise en œuvre efficace des projets.

PRINCIPES DE COOPÉRATION

La coopération de LARESHU avec ses partenaires repose sur :

- La complémentarité des interventions, afin d'éviter les duplications et d'optimiser l'impact des actions ;
- La coordination et l'harmonisation, conformément aux orientations nationales et aux standards internationaux ;
- L'alignement sur les priorités nationales et régionales, afin de contribuer de manière cohérente au développement durable et à la paix ;
- La transparence et la redevabilité, garantissant la confiance mutuelle et la crédibilité institutionnelle ;
- Le renforcement mutuel des capacités, par le partage de connaissances, de compétences et de ressources techniques.

FINANCEMENT ET TRANSPARENCE

LARESHU assure le financement de ses activités à travers une mobilisation diversifiée et structurée de ressources, conforme aux standards nationaux et internationaux en matière de gestion des organisations à but non lucratif.

Sources de financement

Les ressources financières de LARESHU proviennent principalement de :

- Contributions volontaires et dons de particuliers ;
- Subventions accordées par les institutions publiques ;
- Appuis des partenaires techniques et financiers nationaux et internationaux ;
- Contributions des organisations partenaires ;
- Revenus issus de certaines activités de formation et de renforcement des capacités.

Cette diversification des sources de financement permet à l'organisation de garantir son indépendance, sa neutralité et la continuité de ses interventions au bénéfice des populations vulnérables.

ENGAGEMENT EN MATIÈRE DE TRANSPARENCE ET DE REDEVABILITÉ

Consciente de la responsabilité qui accompagne la gestion des ressources mises à sa disposition, LARESHU place la transparence et la redevabilité au cœur de sa gouvernance financière.

À ce titre, elle s'engage à :

- Assurer une gestion rigoureuse, traçable et conforme aux normes de bonne gouvernance ;
- Produire des rapports financiers périodiques détaillant l'utilisation des fonds ;
- Mettre en place des mécanismes de contrôle interne et d'audit régulier ;
- Garantir l'affectation des ressources aux projets et programmes conformément aux engagements pris auprès des partenaires et donateurs ;
- Faciliter l'accès à l'information financière pour les parties prenantes, dans un esprit de confiance et de responsabilité.

Utilisation responsable des fonds

Chaque contribution reçue est orientée de manière stratégique vers des actions à fort impact, en privilégiant l'efficacité, l'efficience et la durabilité des interventions. LARESHU veille à optimiser l'utilisation des ressources afin de maximiser les bénéfices pour les communautés bénéficiaires.



DISPOSITIF DE GESTION DES RISQUES

Dans un environnement marqué par des dynamiques humanitaires, sociales et sécuritaires complexes, LARESHU met en place un dispositif structuré de gestion des risques, visant à anticiper, prévenir et atténuer les facteurs susceptibles d'affecter la mise en œuvre de ses interventions.

Ce dispositif s'inscrit dans une logique de gouvernance proactive et responsable, conforme aux standards de gestion des organisations humanitaires et de développement.

Identification et analyse des risques

LARESHU procède à une évaluation systématique des risques liés à ses activités, notamment :

- Les risques sécuritaires dans les zones d'intervention ;
- Les risques opérationnels pouvant impacter la mise en œuvre des projets ;
- Les risques financiers liés à la gestion des ressources ;
- Les risques institutionnels et de conformité réglementaire ;
- Les risques sociaux et communautaires, incluant les tensions locales.

Cette analyse est réalisée en amont des projets et actualisée régulièrement afin de tenir compte de l'évolution du contexte.

Mesures de prévention et d'atténuation

LARESHU applique des mesures adaptées : plans de gestion par projet, formation du personnel à la sécurité et à la gestion de crise, procédures internes et contrôles, coordination avec autorités et partenaires, et ajustement continu des interventions.

Mécanismes de suivi et de gestion des incidents

LARESHU utilise des dispositifs de suivi pour détecter rapidement les incidents, assurer leur signalement, analyse et mise en œuvre de mesures correctives, dans une démarche d'amélioration continue.

Engagement en matière de conformité et de responsabilité

L'organisation veille au respect strict des cadres juridiques nationaux, des engagements contractuels et des standards internationaux. Elle s'engage à assurer une gestion responsable des risques, garantissant la sécurité des bénéficiaires, du personnel et des partenaires, ainsi que la continuité et la crédibilité de ses actions.

POLITIQUE DE PROTECTION

LARESHU accorde une importance primordiale à la protection des personnes dans le cadre de ses interventions. Elle s'engage à prévenir toute forme d'abus, d'exploitation, de violence ou de négligence envers les bénéficiaires, en particulier les groupes vulnérables.

Cette politique de protection constitue un pilier fondamental de son action humanitaire et s'inscrit dans le respect des principes d'éthique, de dignité humaine et des droits fondamentaux.

Principes fondamentaux

La politique de protection de LARESHU repose sur les principes suivants :

- Tolérance zéro envers toute forme d'exploitation et d'abus, notamment sexuels ;
- Respect de la dignité, de l'intégrité et des droits de chaque individu ;
- Priorité à la protection des enfants, des femmes et des personnes vulnérables ;
- Responsabilité individuelle et collective de l'ensemble des membres de l'organisation.

Cadre de prévention

LARESHU prévient les abus grâce à un code de conduite, des recrutements éthiques, des formations régulières et une supervision sur le terrain.

Signalement et traitement

Des mécanismes confidentiels et sécurisés permettent à tous de signaler tout comportement inapproprié ou abusif.

Chaque signalement fait l'objet :

- D'un traitement rapide, impartial et confidentiel ;
- D'une enquête appropriée, dans le respect des droits des personnes concernées ;
- De mesures disciplinaires ou correctives en cas de violation avérée.

Protection des bénéficiaires et redevabilité

LARESHU s'assure que ses interventions ne nuisent pas aux bénéficiaires, les informe de leurs droits et des mécanismes de plainte, et renforce continuellement ses pratiques pour garantir un environnement sûr et respectueux.

COMMUNICATION ET VISIBILITÉ

LARESHU attache une importance stratégique à la communication et à la visibilité de ses actions, afin de renforcer la transparence, la mobilisation des partenaires et l'impact de ses programmes sur le terrain.

Canaux de communication

LARESHU utilise des canaux diversifiés et adaptés à ses publics cibles pour diffuser l'information et promouvoir ses initiatives :

Site web institutionnel : plateforme officielle pour la présentation des programmes, publications, rapports annuels et actualités ;

Réseaux sociaux : Facebook, Instagram, LinkedIn et Twitter pour engager les communautés, partager des résultats concrets et sensibiliser sur les enjeux humanitaires et de développement ;

Médias traditionnels : presse écrite, radio et télévision pour toucher un public plus large et valoriser les actions menées sur le terrain ;

Publications institutionnelles : brochures, rapports, newsletters et infographies destinées aux partenaires, donateurs et bénéficiaires.

Stratégie de visibilité des partenaires

LARESHU reconnaît l'importance de ses partenaires dans la réalisation de sa mission. Une attention particulière est portée à leur visibilité et valorisation :

Mention systématique des partenaires dans les publications officielles, supports numériques et événements institutionnels ;

Co-branding sur les projets, programmes et campagnes de sensibilisation ;

Organisation d'événements, conférences et forums permettant aux partenaires de renforcer leur image institutionnelle et leur engagement social.

Branding institutionnel

Le branding de LARESHU est conçu pour refléter ses valeurs de solidarité, dignité et transparence. Les éléments clés comprennent :

Identité visuelle cohérente sur tous les supports (logo, couleurs, typographie, charte graphique) ;

Messages clairs et homogènes, alignés sur la mission et la vision de l'organisation ;

CONCLUSION

LARESHU se positionne comme un acteur national structuré, crédible et pleinement engagé dans la promotion d'une paix durable, inclusive et fondée sur la dignité humaine. Son approche holistique, combinant action humanitaire, renforcement institutionnel et développement communautaire, lui permet d'intervenir de manière cohérente et stratégique auprès des populations vulnérables et des communautés locales.

LARESHU réaffirme sa volonté de travailler en étroite collaboration avec l'État tchadien, les institutions régionales africaines, les agences du Système des Nations Unies, les organisations internationales et l'ensemble des partenaires de développement, dans un esprit de coordination, de complémentarité et de transparence.

Par ses programmes de prévention des conflits, de médiation sociale, de promotion des droits humains, d'éducation citoyenne et de protection de l'environnement, LARESHU entend contribuer à la construction d'un avenir stable, pacifique et prospère, au service des générations actuelles et futures.

En choisissant LARESHU comme partenaire, les institutions nationales et internationales bénéficient d'un partenaire stratégique capable de conjuguer expertise, rigueur administrative et engagement humanitaire, garantissant ainsi un impact durable et mesurable sur le développement socio-économique et la consolidation de la paix au Tchad et dans la région.

